

## Délibération 2023 / 06-01

L'an deux mil vingt-trois le jeudi huit juin à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

**Étaient présents les Conseillers municipaux :** Mrs Jean-Jacques BORD, Didier LASSECHERE, Raymond RABETEAU, Christian FAUGERON, Maurice BESSE, Anthony BUYS, Jacques FAURE, Jean-François CHAMPEAU, Cédric LECOMTE, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, Mireille LILLE-PALETTE RECONDU.

**Étaient absents excusés :** M. Arnaud PICOUT (procuration M. Jacques FAURE), Mme France-Noëlle GIMENEZ

**Secrétaire de séance :** Mr Cédric LECOMTE

\* \* \* \* \*

### ACQUISITION ANCIEN COMMERCE CONSORTS LAFOURCADE

Monsieur le Maire rappelle

Lorsque l'initiative privée est insuffisante pour assurer le maintien d'un service nécessaire, essentiel à la population en milieu rural ; la collectivité se doit de sauvegarder le commerce de proximité.

La fermeture de notre boulangerie depuis près de 2 ans, est un handicap au grand désespoir de la population. A cela s'ajoute la situation géographique par rapport au site de Vassivière et au tourisme.

Pour toutes ces raisons la collectivité souhaite se porter acquéreur d'un ancien commerce libre suite à un décès, afin d'aménager en lieu et place un commerce boulangerie/pâtisserie.

Les consorts ont mis en vente le bâtiment cadastré AB 368, (partie grisée du plan joint) situé 4 Place de la Mayade, au prix de cession de 56 000.00 € net vendeur, frais d'agence CIM 5 000.00 €.

#### Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **approuve** l'acquisition de la boucherie consorts Lafourcade, bâtiment cadastré AB 368, situé 4 Place de la Mayade au prix de cession de 56 000.00 € net vendeur, frais d'agence CIM 5 000.00 €.
- **autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie, le 8 juin 2023

Le Maire,

Raymond RABETEAU





